

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°81-2023-009

PUBLIÉ LE 3 JANVIER 2023

Sommaire

Direction Départementale des Finances Publiques / Service Stratégie-Contrôle de Gestion

81-2023-01-03-00001 - Décision portant délégation de pouvoir et de signature du responsable de la paierie départementale du Tarn (2 pages)

Page 3

Direction Départementale des Finances
Publiques

81-2023-01-03-00001

Décision portant délégation de pouvoir et de
signature du responsable de la paierie
départementale du Tarn

Décision portant délégations de pouvoir et de signatures

Monsieur Benoît CUBAYNES, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, nommé Payeur départemental du Tarn par décision du Directeur Général des Finances publiques en date du 1^{er} janvier 2023.

Décide :

Article 1 : délégation de pouvoir

M FERREIRA Eric, Inspecteur des Finances publiques, mon adjoint, reçoit pouvoir de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seul ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, y compris dans le cadre d'une action en justice ou d'une procédure collective, ce mandataire étant autorisé à ester en justice et à effectuer les déclarations de créances et autres actes nécessaires au bon déroulement desdites procédures.

Article 2 : délégation générale de signatures

Délégation générale de signature est donnée à :

- Mme Florence SANEGON, Mme Karine MAUREL, Mme Isabelle FUNDA, Mme Véronique GARDES, Contrôleurs des Finances publiques, M Michel SUAU , Contrôleur principal des Finances publiques , à condition de n'en faire usage qu'en cas d'empêchement de ma part et de celle de mon mandataire général, cette restriction n'étant toutefois pas opposable aux tiers.

Article 3 : délégations spéciales de signatures

Délégations spéciales de signature sont données à :

- Mme Karine MAUREL, Contrôleuse des Finances publiques
- M Michel SUAU, Contrôleur principal des Finances publiques
- Mme Véronique GARDES, Contrôleuse des Finances publiques
- Mme Camille STEPHAN, Contrôleuse des Finances publiques
- M CROUX Jean-pascal, Agent administratif principal des Finances publiques
- Mme MARTIN Zoé, Agent administratif des Finances publiques
- MME Aurore MASSOT, Agent administratif des finances publiques
- M Nicolas KEREBEL, Agent administratif principal des Finances publiques
- Mme Nathalie MONESTIE, Agent administratif principal des Finances publiques
- Mme Florence SANEGON , Contrôleuse des Finances publiques
- Mme Isabelle FUNDA, Contrôleur des Finances publiques

Chargés du secteur « comptabilité » pour signer les pièces justificatives ou comptables y compris dont la réalisation donne lieu à débit ou crédit du compte au trésor (flux 53), dépôt de chèques endossés à l'ordre du trésor public, réception des virements ou d'opérations de cartes bancaires, paiement des dépenses par virements.

- Mme Karine MAUREL, Contrôleuse principale des Finances publiques
- M Nicolas KEREBEL, Agent administratif principal des Finances publiques
- Mme Florence SANEGON , Contrôleuse des Finances publiques

- Pour exercer toutes les poursuites et signer les documents correspondants y compris les déclarations à effectuer au titre des procédures d'apurement collectif et des successions vacantes.

-accorder, en mon nom, des délais de paiement aux débiteurs de dettes inférieures à 10.000 € sur des échéanciers d'une durée limitée strictement à 36 mois.

Article 4 : Publicité

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État du département du Tarn.

Fait à ALBI, le 3 janvier 2023

Le comptable

Benoît CUBAYNES



Benoît Cubaynes
Inspecteur Divisionnaire
des Finances Publiques